

Phase d'études			Document n°		Indice		Echelle :	
PC			PC2b		0		1:200	
Dossier n° : 25-820			Dessiné par : CH GUINOT		Date : 14/01/2024		Format d'impression : A4	
Ind.	Date	Modifications :						
1	14/01/2024	Première phase :						
								NOTA : L'ARCHITECTE GARANTIT EN TOUTE HYPOTHÈSE SES DROITS ET NOTAMMENT L'ABSENCE PROPRIÉTÉ DE SES PLANS, ÉTUDES, AVANT PROJETS, NOTAMMENT L'ÉTUDE, LES DROITS, AVANT PROJETS, ET L'ÉTUDE, LA REPRODUCTION ET L'UTILISATION NON AUTORISÉE, SANS LE DROIT DE REPRODUCTION, SANS LE DROIT DE REPRODUCTION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE.